



TRABET

RÉUNION DE PRÉSENTATION DU 1^{ER} AOUT 2024

**Installation temporaire d'une centrale d'enrobage mobile
sur une plateforme ASF située le long de l'autoroute A7 et sur la commune de LAMANON**

- Présentation du chantier
- Présentation du fonctionnement d'une centrale d'enrobage
- Localisation de la plateforme ASF de LAMANON
- Implantation de la centrale d'enrobage sur le site ASF
- Choix et descriptif de la centrale d'enrobage
- Sécurité
- Environnement
- Circulations
- Procédure d'enregistrement ICPE
- Référence chantiers
- Questions



TRABET

PRÉSENTATION DU CHANTIER

Installation temporaire d'une centrale d'enrobage mobile

Chantier :

- ASF - Autoroute A7 PR 197 à 220 Sens 1 et 2
- Section Avignon-Sud / Sénas
- Réfection de la couche de roulement et des couches de structure

Réalisation :

- Début septembre à fin novembre 2024 (12 semaines)
- Éventuellement mars 2025 (4 semaines)
- Sous basculement de chaussées ou sous neutralisation de voies du lundi au vendredi, jour et nuit selon contraintes d'exploitation et de circulation

Tonnage : environ 160 000T

- Couche de liaison : 110 000T (40 000 T granulats + 68 000 T AE)
- Couche de roulement : 50 000T (43 000 T gra. + 5 000 T AE)

Matières premières en provenance de :

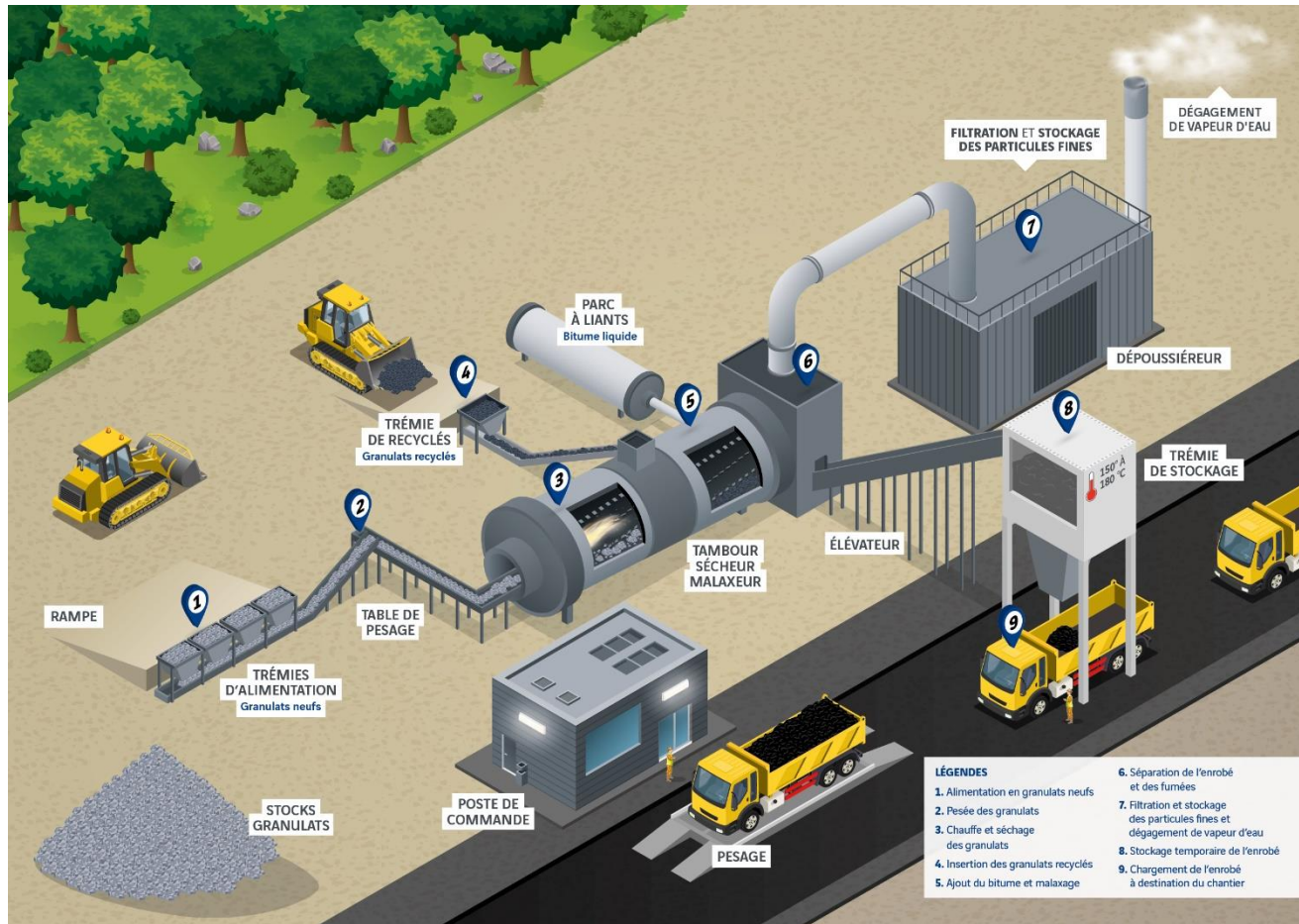
- LAFARGE Cavaillon : 32 000 T
- LAFARGE Mallemort : 8 000 T
- Port d'Arles : 43 000 T
- Bitume : 5 000 T
- Agrégats d'enrobés (recyclage des enrobés rabotés) : 73 000 T (46 %)
- Combustibles : 900 T GPL + 250 m3 GNR/FOD

**Plateforme
ASF**



TRABET

PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE CENTRALE D'ENROBAGE



Source <https://www.a10-amenagement.com/centrale-a-enrobe-mobile/>



TRABET

PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE CENTRALE D'ENROBAGE

POURQUOI LA CENTRALE À ENROBÉ EST-ELLE INSTALLÉE À PROXIMITÉ DU CHANTIER ?

Dans le cadre des travaux de rénovation de chaussées dirigés par VINCI Autoroutes, les centrales à enrobé, mobiles et temporaires, sont situées au plus près de l'autoroute et du chantier. Cela permet de réduire les distances de transport, de limiter ainsi les impacts environnementaux et de maintenir la température d'application optimale de l'enrobé. En réduisant au maximum les déplacements, la qualité de l'enrobé est préservée et cela favorise la décarbonation des chantiers, en lien avec la politique Ambition Environnement 2030.

COMMENT SONT DÉFINIS LES TRAJETS DES CAMIONS DE CHANTIER ?

La circulation du chantier est étudiée spécifiquement en amont des travaux pour limiter les perturbations pour les riverains. Les trajets courts, empruntant principalement l'autoroute, sont privilégiés pour conserver une bonne qualité de l'enrobé. Dès que la configuration du chantier le permet, les entreprises de chantier, sous la maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes, sont amenées à avoir recours au double fret, ou encore au fret ferroviaire voir fluvial.

LES FUMÉES ISSUES DE LA CENTRALE SONT-ELLES NOCIVES ?

L'enrobé est issu du mélange de plusieurs matériaux neufs et recyclés. Ce processus produit des particules fines qui sont confinées tout au long de la fabrication. Après la fabrication de l'enrobé, toutes les fumées issues de l'opération de séchage sont filtrées dans le dépoussiéreur. C'est à ce moment que les particules fines sont séparées et stockées à l'aide de filtres spécifiques. La fumée est alors constituée de vapeur d'eau et fait l'objet de contrôle par un bureau extérieur indépendant pour assurer la conformité des rejets atmosphériques.

QUELLES SONT LES MESURES PRISES POUR LIMITER LA POUSSIÈRE AUTOUR DU CHANTIER ?

Une circulation importante de véhicules a lieu sur la centrale à enrobé : transport de matériaux, chargement ou déchargement de l'enrobé... Ces déplacements peuvent générer de la poussière. Les pistes sont régulièrement arrosées pour limiter le dégagement de résidus. Les eaux utilisées sont elles-mêmes issues directement du chantier, pour limiter l'impact environnemental et préserver les milieux naturels.

Source <https://www.a10-amenagement.com/centrale-a-enrobe-mobile/>



TRABET

LOCALISATION DE LA PLATEFORME ASF





TRABET

LOCALISATION DE LA PLATEFORME ASF

Plateforme ASF

- Plateforme structurée existante, utilisée dans le passé lors de la construction et l'entretien de l'autoroute A7
- Proximité du chantier <10km
(quasi ½ de la fourniture = Agrégats d'enrobés recyclés)
- Proximité des carrières LAFARGE Cavailon et Mallemort
- A l'écart des habitations de Lamanon : à plus de 250m

Demande d'enregistrement auprès de la Préfecture des Bouches du Rhône

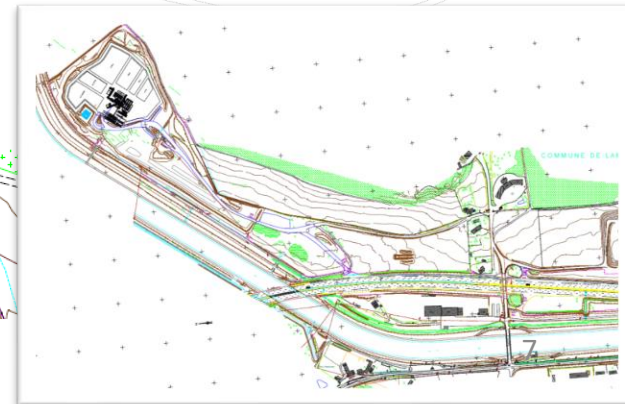
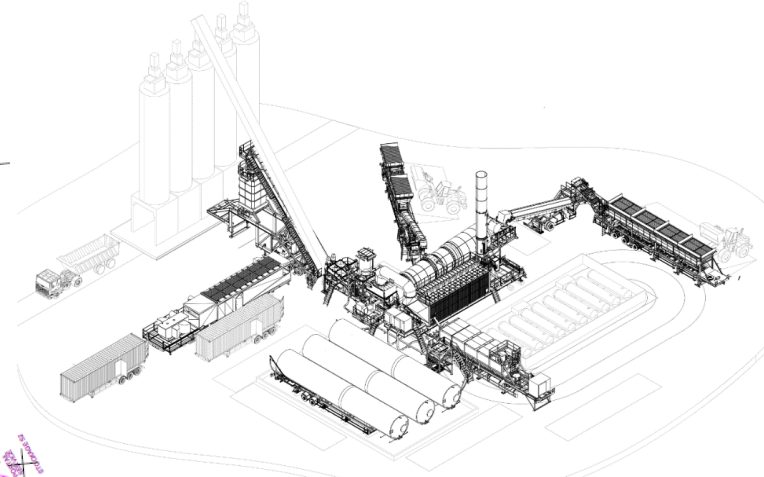
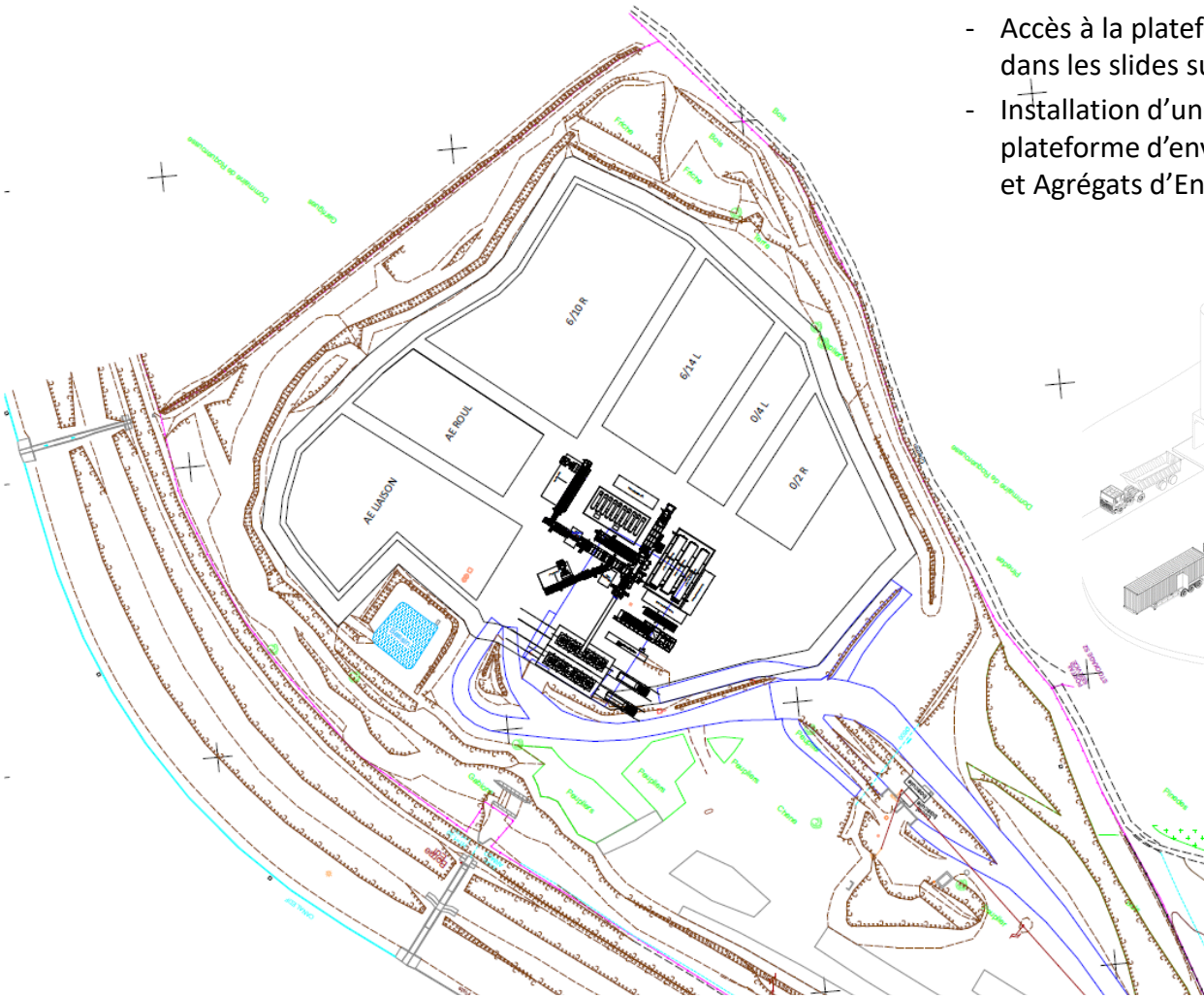




TRABET

IMPLANTATION DE LA CENTRALE D'ENROBAGE SUR LE SITE ASF

- Accès à la plateforme par le chemin d'exploitation (détailler dans les slides suivants) +
- Installation d'une centrale d'enrobage mobile sur une plateforme d'environ 20 000m² (centrale + stock de granulats et Agrégats d'Enrobé)





TRABET

CHOIX ET DESCRIPTIF DE LA CENTRALE D'ENROBAGE

ERMONT TSX 28 équipé de 10 silos de stockage.

Ce type de centrale d'enrobage est régulièrement utilisé pour les chantiers autoroutiers.





TRABET

INSTALLATION DE LA CENTRALE D'ENROBAGE MOBILE TEMPORAIRE





TRABET

CENTRALE D'ENROBAGE MOBILE TSX 28



Usine d'enrobés brevetée continue hypermobile



TRABET

LA CENTRALE ET LE BRUIT

Nos installations sont situées à plus de 250 mètres des habitations isolées au nord avec un merlon et le canal EDF.

Le bruit de nos installations est conforme aux valeurs réglementaires.

Des actions sont mises en place pour limiter le bruit :

- Silencieux sur bruleur
- Disposition des stocks granulats autour de la centrale
- Site à l'écart des habitations (> 250 m)
- Engins équipés d'avertisseur de recul à bruit atténué
- Consignes de circulation aux chauffeurs
- Un contrôle des niveaux sonores est prévu à la mise en route des installations.





TRABET

LA CENTRALE ET L'AIR

Les gaz de combustion composés essentiellement de vapeur d'eau sont rejetés à travers un filtre à manches et une cheminée de plus de 20 m permettant la conformité des normes de rejets et une bonne dispersion des gaz par la cheminée.

Les niveaux de rejets de nos effluents gazeux et particulaires respectent toutes les normes actuelles et niveaux d'émissions définis dans les textes environnementaux.

Les normes en termes de CO₂, SO₂, NO_x, COV, HAP, métaux... sont toujours respectés et font l'objet d'un contrôle réglementaire par un organisme accrédité et indépendant. Les résultats sont communiqués à la DREAL.

Normes de rejets :

Poussières < 50 mg/Nm³
SO₂ < 350 mg/Nm³
NO_x < 500 mg/Nm³
CO < 500 mg/Nm³
COV < 110 mg/Nm³
HAP
Métaux
...

Rejets garantis :

< 10 mg/Nm³
< 150 mg/Nm³
< 200 mg/Nm³
< 300 mg/Nm³
< 50 mg/Nm³
Selon VLE

Actions mises en place pour limiter les impacts sur les odeurs

- Cheminée de plus de 22 m pour diffusion des effluents gazeux
- Utilisation exclusive de GPL
- Enrobés basse température sur couches de liaison
- Intégration du bitume au niveau du malaxeur (hors du tambour)
- Seuls les AE et les granulats sont chauffés

Risque pollution atmosphérique

Nos émissions gazeuses respectent largement les valeurs limites d'émissions VLE sur tout type de constituants.
Les valeurs sanitaires de retombées sont donc respectées du fait de la faiblesse des émissions, de la diffusion par une cheminée de plus de 20 m à une altitude de 132 m (habitations à 115 m)
Les rejets de par leur concentrations et temps d'actions et dilutions sont extrêmement limités par une durée de fonctionnement limitée à 3 mois.

Les rejets sont soumis à des règles très rigoureuses. Des mesures des rejets gazeux sont réalisés par un bureau de contrôle indépendant.
Des contrôles inopinés peuvent être effectués par les services de la DREAL.



TRABET

LA CENTRALE ET LES CIRCULATIONS

Notre activité engendrera une augmentation de la circulation mais qui restera limitée du fait de la possibilité d'utiliser des accès proches de la plateforme sur l'autoroute A7.

La circulation sur le réseau secondaire ne passe pas dans des zones habitées.



TRABET

APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS DEPUIS LE PORT D'ARLES

Matériaux provenant de la carrière BBCI de Courzieux dans le Rhône (69) :

- Carrière -> Port de Lyon en camions
- **En bateau jusqu'au port d'Arles. 1 bateau = 70 camions, soit 2100T**
- Port d'ARLES -> Plateforme Lamanon en camions

43 000 T soit 1430 camions en moins sur l'axe routier Lyon / Salon-de-Provence

Période : mi-août à fin novembre soit 3-4 mois

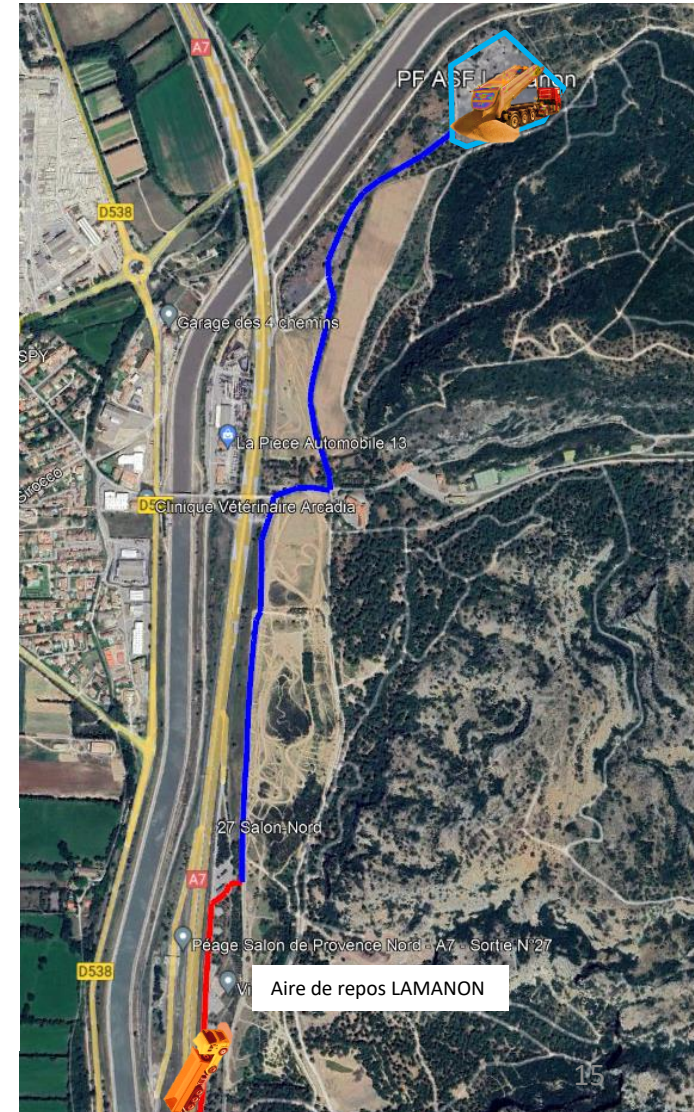
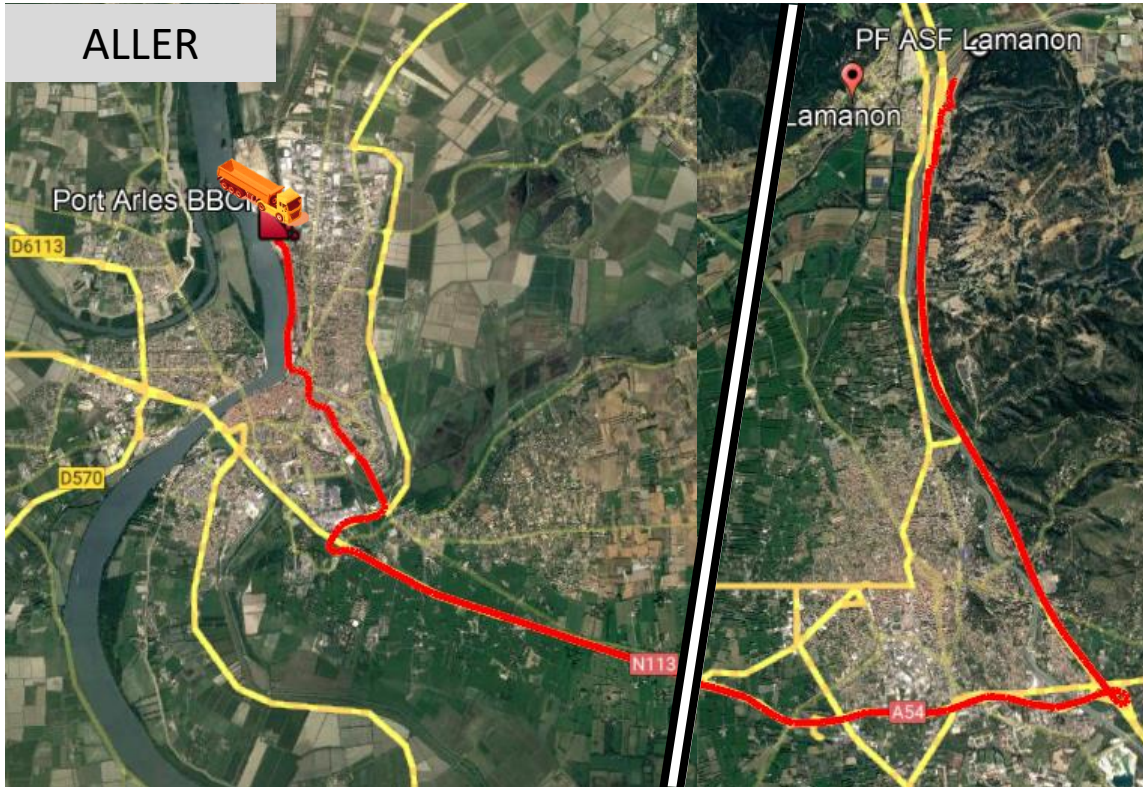




TRABET

APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS DEPUIS LE PORT D'ARLES PAR L'AIRE DE REPOS DE LAMANON

ALLER



Depuis le port d'Arles, si l'aménagement au droit du parking PL de l'aire de repos de Lamanon est opérationnel :

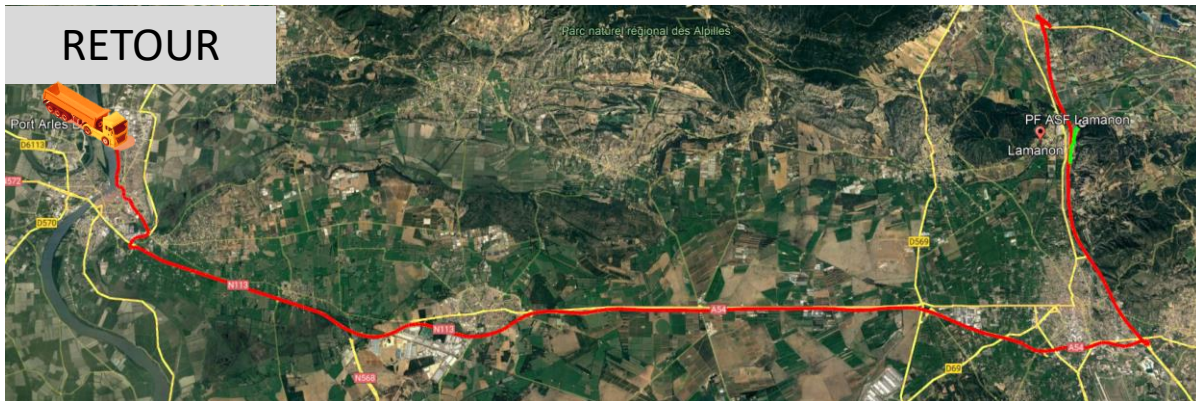
- N113 -> A54
- Au niveau de SALON, prendre l'A7 en direction de Sénas
- Sortir à l'aire de repos de Lamanon au PR 228
- Sortir par le portail à l'arrière du parking PL et emprunter le chemin jusqu'à la plateforme



TRABET

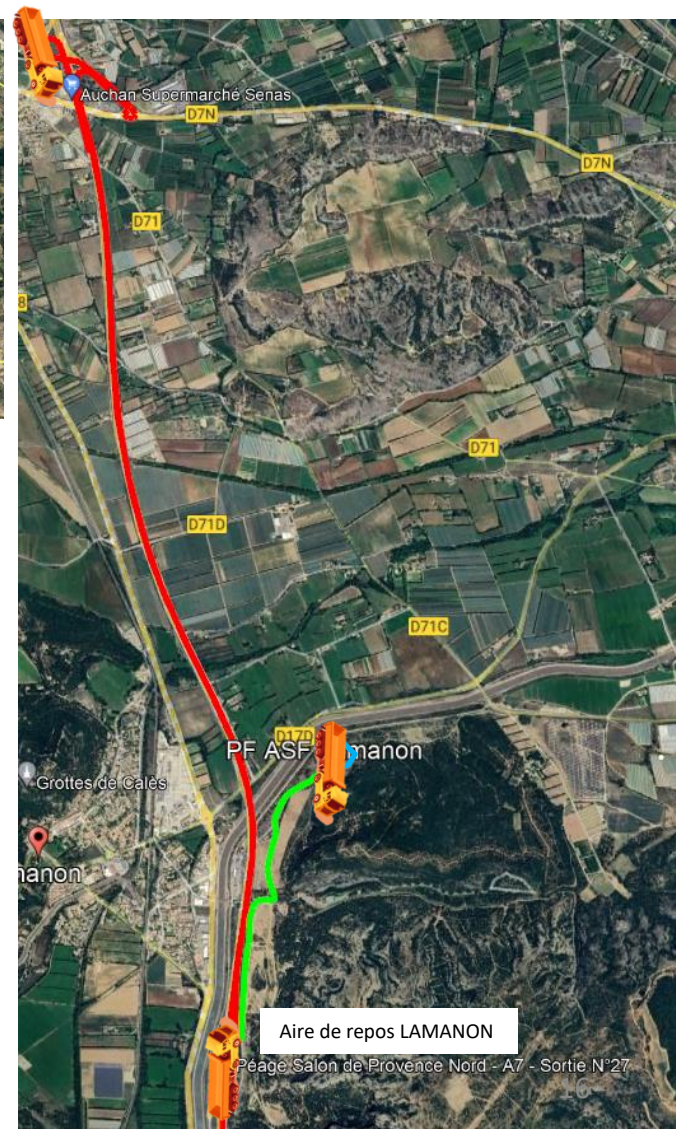
APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS VERS LE PORT D'ARLES PAR L'AIRE DE REPOS DE LAMANON

RETOUR



Pour retourner au port d'Arles :

- Prendre le chemin jusqu'à l'aire de repos de Lamanon
- Prendre l'autoroute A7 en direction de Sénas
- Faire demi-tour à Sénas et reprendre l'A7 en direction de Salon-de-Provence
- Prendre l'A54 puis la N113 pour retourner au port d'Arles





TRABET

APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS DEPUIS LES CARRIÈRES LAFARGE DE CAVAILLON ET DE MALLEMORT

Matériaux provenant des carrières LAFARGE de Cavaillon :

- 32 000 T soit 1060 camions
- Période : mi-août à fin novembre soit 3-4 mois
- Circuit d'environ 30 km

Matériaux provenant des carrières LAFARGE de Mallemort :

- 8 000 T soit 260 camions
- Période : mi-août à fin novembre soit 3-4 mois
- Circuit d'environ 10 km

Déstockage des granulats de Sénas (environ 10 000 T du tonnage ci-dessus)



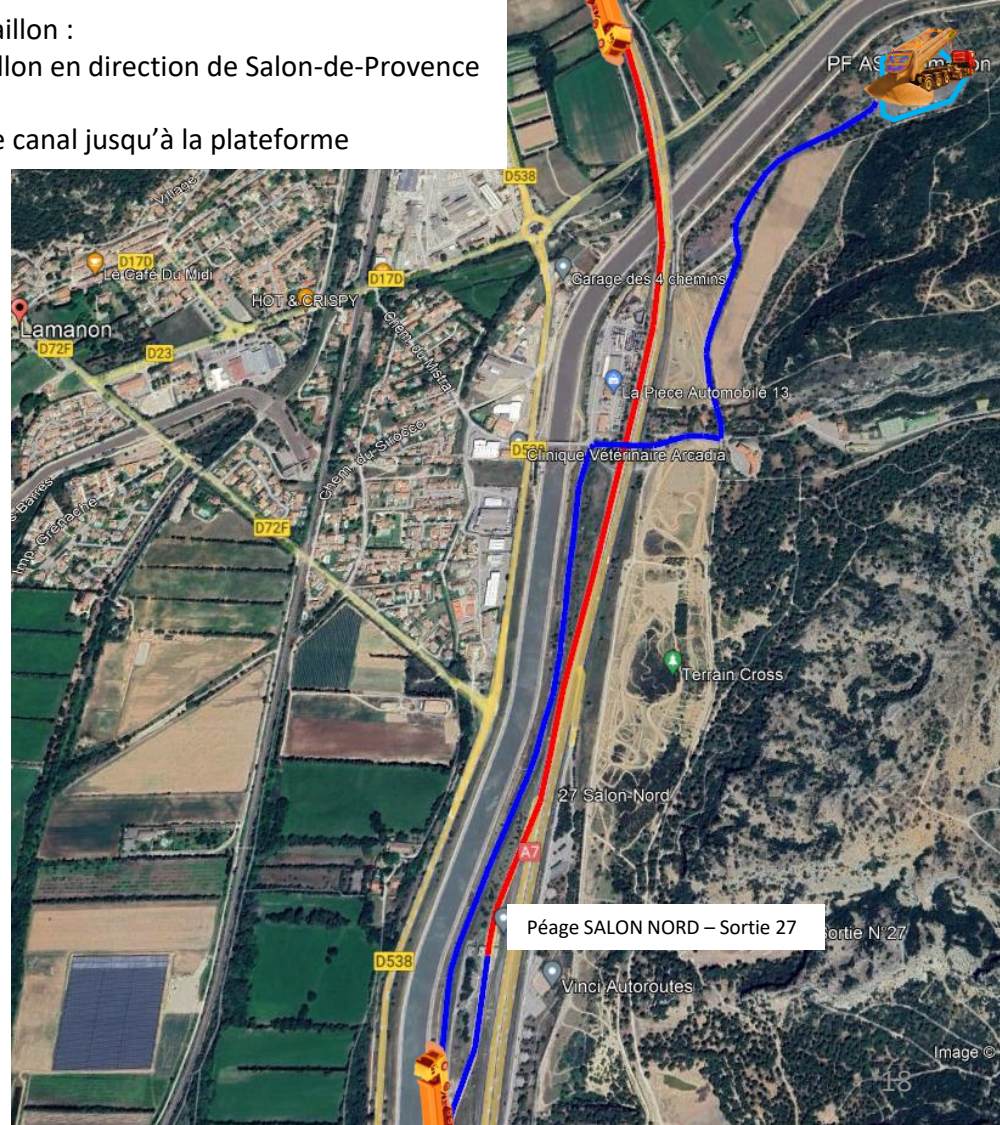
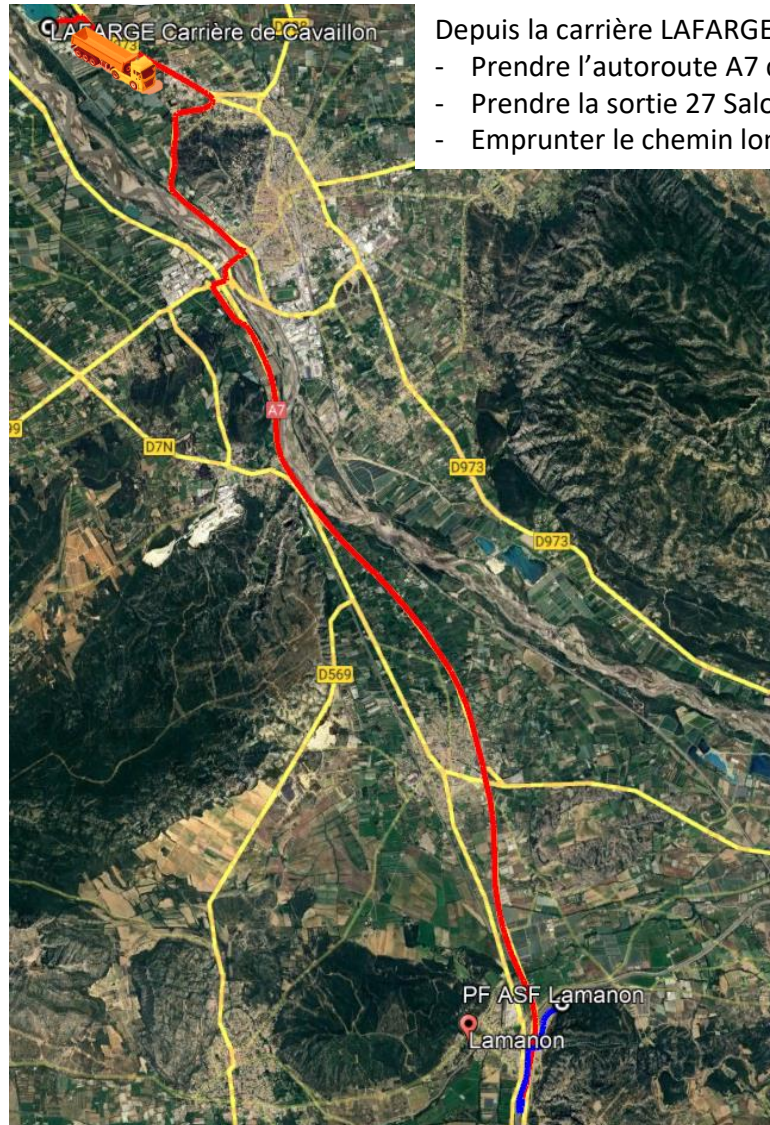


TRABET

APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS DEPUIS LAFARGE CAVAILLON PAR SORTIE SALON NORD PUIS CHEMIN DU CANAL

Depuis la carrière LAFARGE de Cavaillon :

- Prendre l'autoroute A7 de Cavaillon en direction de Salon-de-Provence
- Prendre la sortie 27 Salon Nord
- Emprunter le chemin longeant le canal jusqu'à la plateforme





TRABET

APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS VERS LAFARGE CAVAILLON PAR L'AIRE DE REPOS DE LAMANON

RETOUR

Pour retourner chez LAFARGE à Cavaillon :

- Reprendre le chemin jusqu'à l'aire de repos de Lamanon
- Reprendre l'autoroute A7 en direction de Sénas
- Sortir de l'A7 au niveau de Cavaillon pour aller à la carrière



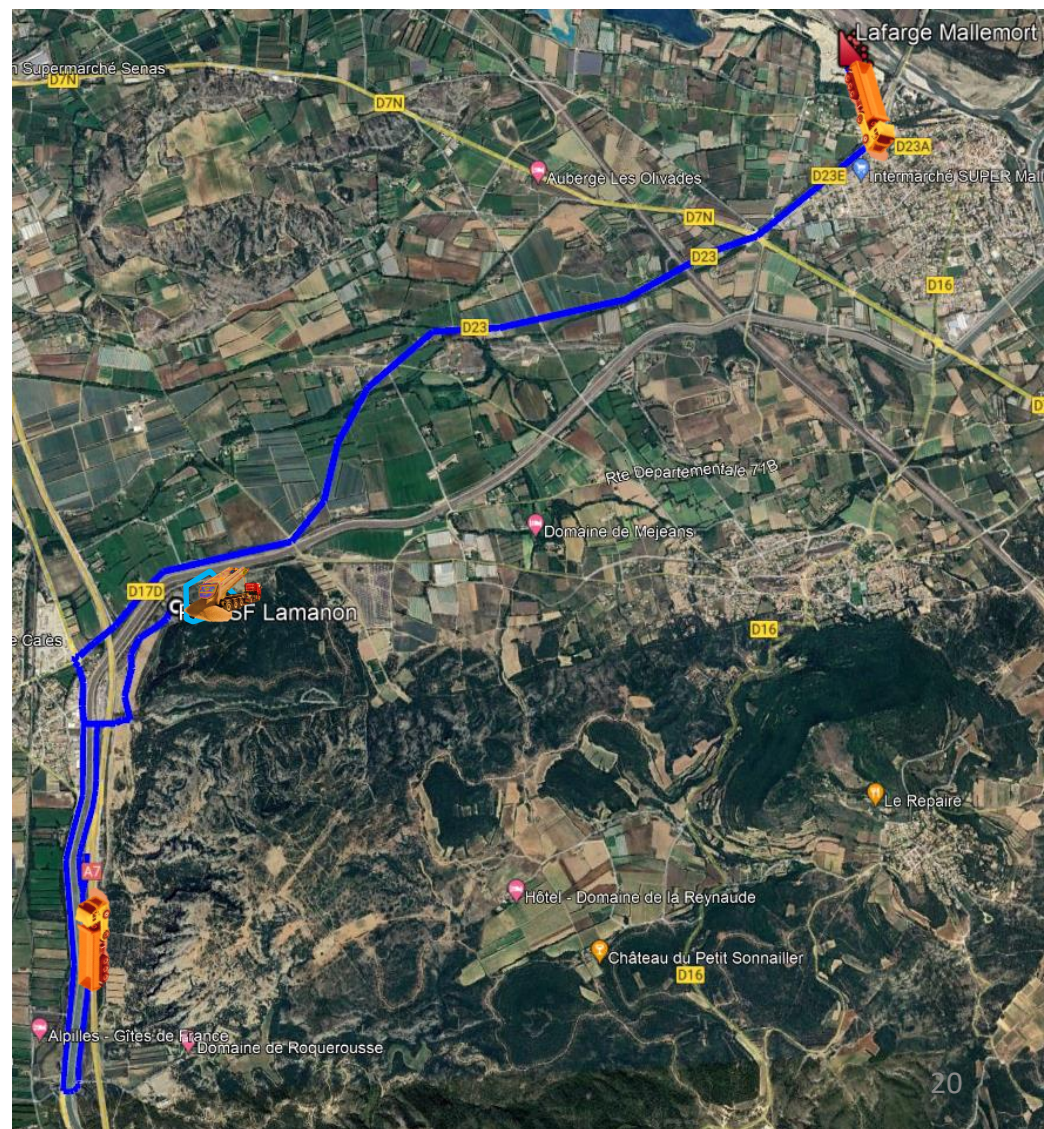


TRABET

APPROVISIONNEMENT DES GRANULATS DEPUIS LES CARRIÈRES LAFARGE DE MALLEMORT

En provenance de LAFARGE Mallemort :

- Prendre la D3 puis la D17 en direction de LAMANON
- Prendre la D538 en direction de SALON
- Environ 2km à la sortie de LAMANON prendre à gauche direction Best Western
- Puis Péage de Salon Nord
- Avant le péage, prendre le chemin longeant le canal jusqu'à la plateforme





TRABET

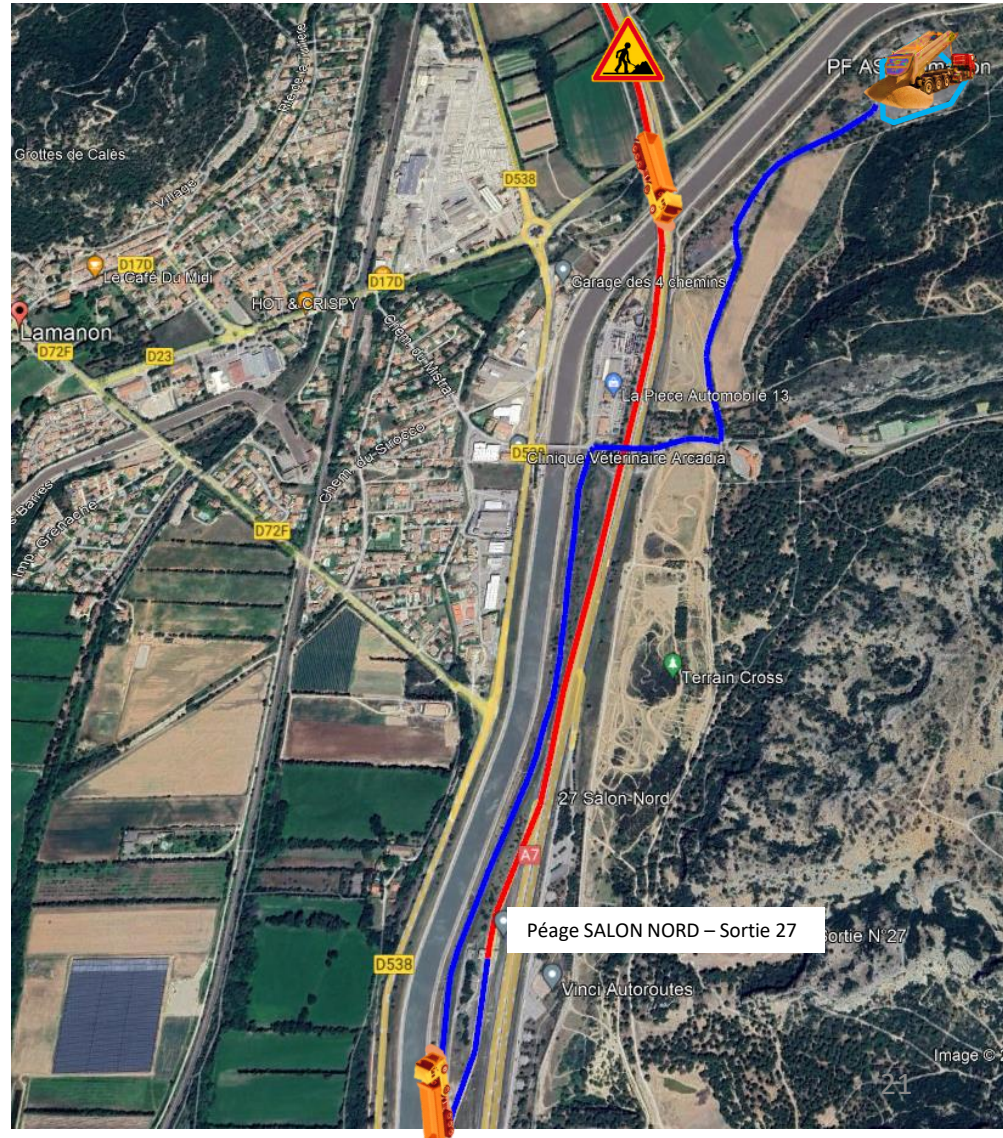
PHASE CHANTIER : TRAVAUX SUR L'A7 DU PR 197 À 220 ENTRE AVIGNON-SUD ET SÉNAS

Travaux depuis la plateforme de Lamanon du 16/09 à fin novembre 2024 (peut-être un reliquat au printemps 2025)

Circuit d'environ 30km

En venant du chantier :

- Prendre à la sortie 27 Salon Nord
- Emprunter le chemin le long du canal jusqu'à la plateforme





TRABET

PHASE CHANTIER : TRAVAUX SUR L'A7 DU PR 197 À 220 ENTRE AVIGNON-SUD ET SÉNAS

En allant vers le chantier :

- Prendre le chemin jusqu'à l'aire de repos de Lamanon
- Prendre l'autoroute A7 en direction de Sénas





TRABET

LES EFFETS DU CHANTIER SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Le chantier d'entretien autoroutier va générer environ 130 000 heures de travail sur la durée de travaux de 3 mois'

Nos travaux représentent environ 100 à 200 personnes par jour/nuit pour les travaux sur l'autoroute y compris la production, le transport et la mise en œuvre des enrobés. Par les clauses du marché, nous sommes tenus d'assurer environ 6 500 heures en insertion. Nous menons depuis plusieurs années une politique active d'insertion de personnel sur nos chantiers avec des organismes extérieurs.

Nous mettons également en place des conventions de formation avec des centres tel que l'ECIR pour assurer la formation continue ou initiale de notre personnel.

Notre activité va générer sur le tissu économique local :

- Demande de main d'œuvre en insertion
- Confection de plus de 8 000 repas par un traiteur local
- Hébergement du personnel en déplacement environ 100 personnes
- Production à partir de carrières locales et utilisation du port d'Arles pour les matériaux éruptifs
- Transport avec transporteurs locaux en partie

Ce type de travaux d'entretien est programmé tous les 12 à 15 ans pour maintenir la qualité de services et la sécurité des usagers.



TRABET

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT ICPE

Procédure d'Enregistrement

**Procédure réglementaire prévues pour l'exploitation de centrale d'enrobage rubrique
2521 et station de transit 2517**

- Dépôt du dossier de demande à la Préfecture le 19 juillet 2024
- Analyse du dossier par la DREAL
- Dossier complet et recevable le xx/xx/2024
- Avis de consultation du public dans la presse et affichage
- Consultation du public – 15 jours du xx au xx/xx2024
- Registre d'observation disponible pour le public en Mairie de Lamanon
- Réception des avis, réponse de l'exploitant
- Signature de l'arrêté d'enregistrement par la Préfecture



TRABET

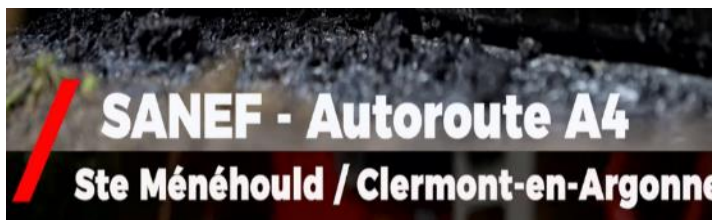
PLANNING ENVISAGÉ POUR L'INSTALLATION DE LA CENTRALE ET DES APPROS

- A partir du 5/08 :
 - Travaux de préparation de la plateforme
 - Transfert des installations avec amenée des éléments des silos et de la centrale (environ 30 colis)
- A partir du 12/08 : Approvisionnement des granulats
- A partir du 19/08 : Montage des installations
- Semaine 38 (16/09) : Début de la production pour le chantier si validation de la préfecture



TRABET

QUELQUES RÉFÉRENCES CHANTIERS 2023 / 2024





TRABET

MERCI POUR VOTRE ATTENTION. AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

